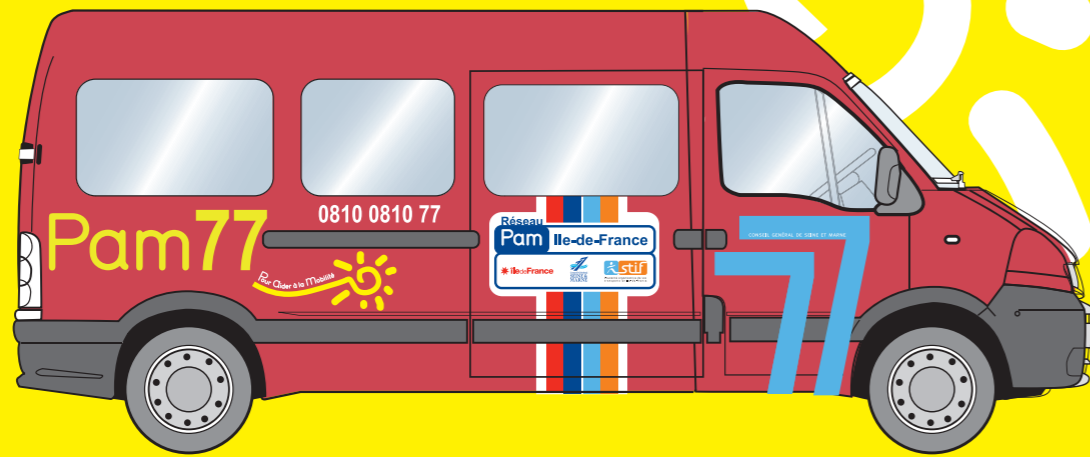




0810 0810 77 (numéro Azur - prix d'un appel local)  
ou 01 64 10 69 00  
fax : 01 64 10 69 19  
tous les jours de 7h à 20h sauf le 1<sup>er</sup> mai.  
contact@pam77.info  
www.pam77.info  
FlexCité 77  
70 rue de l'Industrie  
77 176 Savigny-le-Temple



CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE



» Service de transport collectif à la demande  
pour les personnes handicapées  
Guide pratique

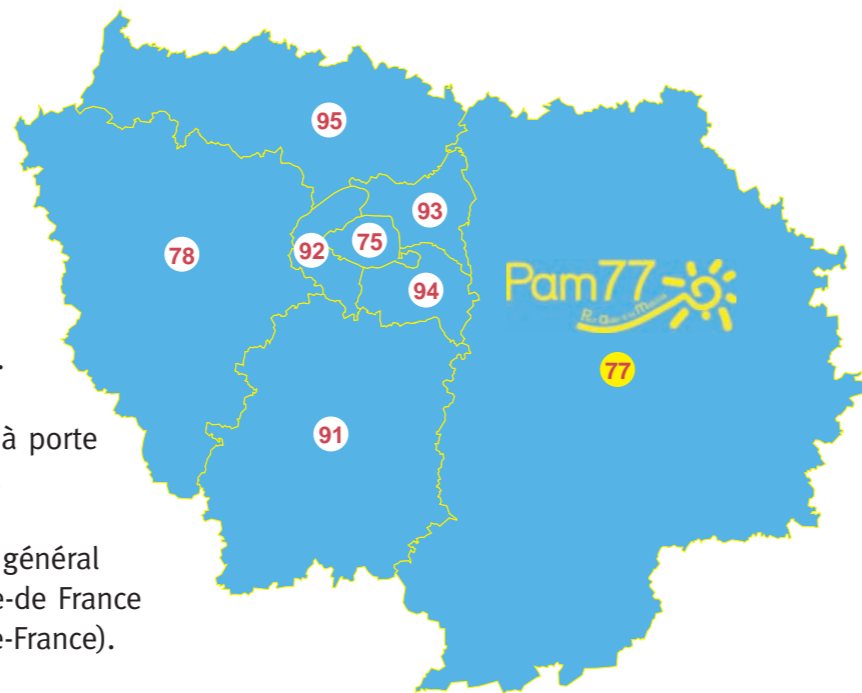


## >>> Qu'est-ce que Pam 77 ?

**P**am 77 est un service public de **transport collectif à la demande** destiné aux personnes handicapées. Pam 77 fait partie du réseau PAM (Pour Aider à la Mobilité) Île-de-France, créé par le STIF et la Région Île-de-France. Il est géré par FlexCité 77 pour le compte du Conseil général de Seine-et-Marne dans le cadre d'une délégation de service public.

Ce service permet de se déplacer de porte à porte dans **l'ensemble de la région Île-de-France**.

Il bénéficie du soutien financier du Conseil général de Seine-et-Marne, du Conseil régional d'Île-de-France et du STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France).



## >>> À qui est-il destiné ?

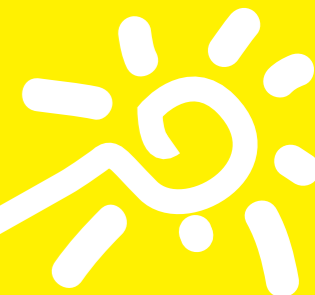
**C**e service est ouvert aux habitants de Seine-et-Marne qui résident dans le département depuis plus de trois mois et répondent à l'un des critères suivants :

- être **titulaire d'une carte d'invalidité** dont le taux est supérieur ou égal à 80%, sans condition d'âge
- être **titulaire d'une carte de stationnement** pour personnes handicapées délivrée par le Ministère de la Défense
- être **bénéficiaire de l'allocation personnalisée d'autonomie**
- être **titulaire d'une carte « priorité personnes handicapées »** avec un taux d'invalidité compris entre 50 et 79% **et d'une carte de stationnement** pour personnes handicapées délivrée par la Préfecture.

Pam 77 ne couvre pas les déplacements pris en charge par une aide sociale spécifique (transports scolaires, sanitaires et déplacements vers les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ou les instituts médico-éducatifs (IME) par exemple).

## Renseignements

Pam 77  
0810 0810 77  
(numéro Azur - prix d'un appel local)  
ou 01 64 10 69 00  
fax : 01 64 10 69 19  
contact@pam77.info  
www.pam77.info  
tous les jours de 7h à 20h  
sauf le 1<sup>er</sup> mai.

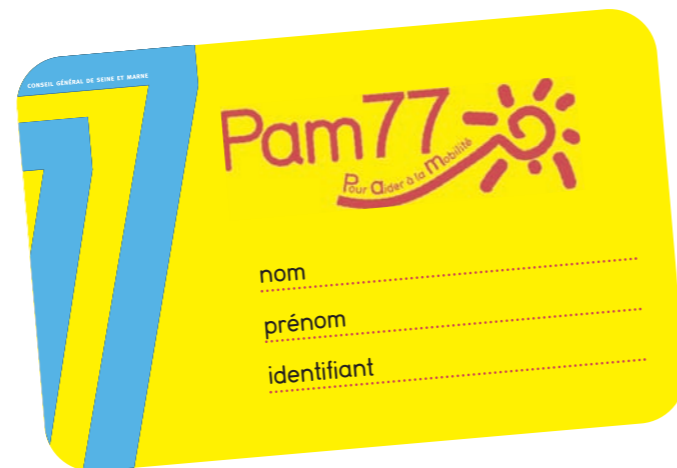


## >>> Comment s'inscrire ?

Pour pouvoir bénéficier des services de Pam 77, vous devez préalablement vous inscrire :

- **par courrier** : le formulaire vous est transmis sur simple demande en écrivant à l'agence Pam 77
- **par internet** : le formulaire est disponible sur le site Internet [www.pam77.info](http://www.pam77.info)
- **à votre domicile** : Pam 77 vient gratuitement chez vous effectuer l'inscription
- **à l'agence** : Pam 77 vient vous chercher et vous ramène sitôt les formalités accomplies, et ceci gratuitement.

Cette phase d'inscription est très importante, car elle permet de bien connaître vos besoins et donc de mieux vous servir. À l'issue de cette inscription, **une carte personnalisée** vous est délivrée gratuitement.



## >>> Comment réserver ?

Pam 77 fonctionne tous les jours de l'année de 6h à minuit, sauf le 1<sup>er</sup> mai.

Vous pouvez réserver tous les jours (sauf le 1<sup>er</sup> mai) de 7h à 20h :

- **par téléphone** : 0810 0810 77 (numéro Azur) ou 01 64 10 69 00
- **par courriel** : [contact@pam77.info](mailto:contact@pam77.info)
- **par fax** : 01 64 10 69 19
- **par internet** : [www.pam77.info](http://www.pam77.info)

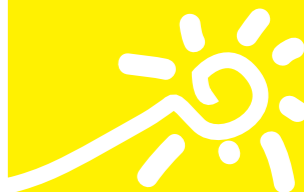
Les réservations peuvent intervenir dans un délai allant de **3 semaines à l'avant-veille du déplacement**. La réservation est également possible jusqu'à une heure avant le déplacement en fonction des disponibilités.

Lors de la réservation, vous devez signaler la présence ou non d'un accompagnateur, d'un chien accompagnateur et donner toute information permettant à Pam 77 de mieux répondre à vos attentes.

### À noter

› Le service assure un transport de porte à porte. Pour des raisons de sécurité, le personnel n'est pas habilité à porter les personnes. **Les lieux doivent être accessibles.**

› Si pour une raison quelconque vous ne pouvez effectuer le déplacement réservé, merci d'en informer l'agence **au moins 4 heures avant l'heure convenue** de prise en charge.

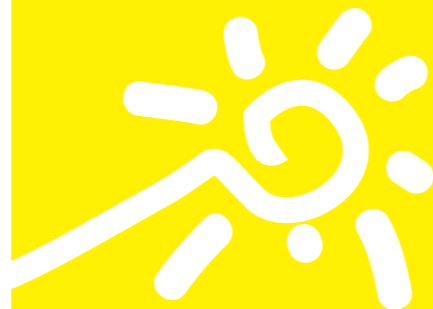


## >>> Combien ça coûte ?

Les tarifs varient en fonction de la distance de la course. Quatre zones kilométriques ont été définies :

zones	distances en km à vol d'oiseau	tarifs usagers en euros TTC
zone 1	0 à 15	2
zone 2	plus de 15 à 25	6
zone 3	plus de 25 à 50	10
zone 4	plus de 50	30

• **exemple** : un trajet entre Savigny-le-Temple et Melun représente une distance de 8 km. L'utilisateur devra donc s'acquitter d'un montant de 2 euros pour un aller et de 4 euros pour un aller-retour.



### À noter

Les prix indiqués correspondent à un **trajet aller**, le retour constituant lui-même un autre trajet.

## >>> Comment payer ?

Dès votre inscription, un compte mobilité vous est attribué. Il est débité au fur et à mesure des voyages effectués.

Le compte mobilité peut être approvisionné :

- à l'agence Pam 77, par tout mode de paiement
- à bord des véhicules (chèque ou espèces)
- par téléphone (carte bancaire uniquement)
- par courrier (chèque)
- par prélèvement automatique

Le compte mobilité peut être consulté de façon simple :

- à bord des véhicules
- sur le site internet [www.pam77.info](http://www.pam77.info)
- à l'agence Pam 77
- par téléphone

### Vous souhaitez être accompagné ?

Si vous possédez une carte d'invalidité portant les mentions « besoin d'accompagnement » ou « cécité », la personne valide qui vous aide dans vos déplacements bénéficie de la gratuité.

Par ailleurs, vous pouvez également voyager avec une personne dont la présence n'est pas nécessaire à votre déplacement, sous réserve de ne pas pénaliser les autres usagers. Une seule personne est acceptée, son transport est payant. La tarification appliquée est identique à celle des usagers de Pam 77.

Ces demandes doivent être signalées au moment de la réservation.